

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 11 JUIN 2024

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ; Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes LASSERRE, PINATEL ; MM. IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : Mme BUTORI ; MM. ALDANA-DOUAT, BROUCARET, ETCHEVERRY

POUVOIRS : Mme BUTORI à Mme CASTEL ; M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY ; M. BROUCARET à M. IBARBOURE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

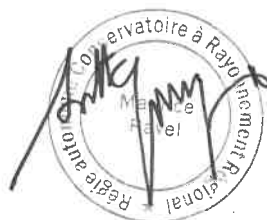
Il est rendu compte au Conseil d'Administration des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

➤ **9 avril 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT JEAN PIED DE PORT ET L'ASSOCIATION GARAZIKUS**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port et l'association Garazikus en vue du concert de l'Orchestre du Pays Basque, qui s'est tenu le vendredi 29 mars 2024 à 20h00 au cinéma Le Vauban.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



➤ **30 avril 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'URCUI**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville d'Urcuit en vue du concert de l'Orchestre du Pays Basque, qui s'est tenu le vendredi 3 mai 2024 à 20h00 à l'église Saint-Etienne à Urcuit.

➤ **30 avril 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SPIP DE BAYONNE**

Il a été signé une convention de partenariat avec le SPIP de Bayonne en vue du concert et de la séance pédagogique donnés par les musiciens et enseignants du Conservatoire durant l'année 2024 aux détenus du centre pénitencier de Bayonne. En contrepartie, le SPIP s'engage à verser la somme de 840 € à la Régie autonome Maurice Ravel.

➤ **30 avril 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CLERMONT AUVERGNE METROPOLE**

Il a été signé une convention de partenariat avec Clermont Auvergne Métropole en vue de l'échange pédagogique des élèves danseurs du conservatoire Maurice Ravel avec ceux du conservatoire Emmanuel Chabrier qui a eu lieu du 17 au 19 mai 2024 à Clermont-Ferrand. Le conservatoire a pris en charge 500 € sur les frais que représentait ce déplacement.

➤ **30 avril 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BAYONNE POUR LA MEDIATHEQUE DE BAYONNE**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville de Bayonne en vue du concert qui a eu lieu le mercredi 29 mai 2024 à 17h à la médiathèque centre-ville.

➤ **7 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EMMAUS TARNOS**

Il a été signé une convention de partenariat avec Emmaüs Tarnos en vue de la mise à disposition de matériel d'Emmaüs pour les spectacles donnés par le conservatoire de mai 2024 à juillet 2025. En contrepartie, la Régie autonome met à disposition d'Emmaüs des places pour les concerts de l'Orchestre du Pays Basque.

➤ **7 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'ANGLET**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville d'Anglet en vue du spectacle donné par le conservatoire au Théâtre de Quintau le dimanche 12 mai 2024. En contrepartie de la mise à disposition de la salle et des régisseurs techniques par la Ville d'Anglet, le conservatoire s'est engagé à verser la somme de 2000,40 € à la Ville d'Anglet.

➤ **7 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT ECRIRE LA DANSE**

Il a été signé une convention de partenariat avec le PESMD, le Malandain Ballet Biarritz, la manufacture CDCN et le Conservatoire de Paris en vue des échanges pédagogiques entre les élèves danseurs CPES du Conservatoire Maurice Ravel et des élèves des écoles partenaires sur l'année scolaire 2023-2024.

➤ **14 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CORPS ET MOUVEMENT**

Il a été signé une convention de partenariat avec l'association Corps et mouvement en vue du rassemblement auquel participeront les élèves danseurs classiques de 3^{ème} cycle le 22 juin 2024 à Biarritz avec des ateliers et une conférence sur les bienfaits corporels et neurologiques de la danse. Aucun frais n'est engagé.

➤ **14 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HASPARREN**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville d'Hasparren en vue du concert de l'Orchestre du Pays Basque, qui s'est tenu le vendredi 24 mai 2024 à 20h00 à l'église Saint-Jean-Baptiste à Hasparren.

➤ **14 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAPB ET LA COMPAGNIE LES PETITS PAPIERS**

Il a été signé une convention de partenariat avec la CAPB et la compagnie Les Petits Papiers en vue du projet « Interdit aux plus de 18 ans » organisé pour les élèves de théâtre du conservatoire. Le Conservatoire Maurice Ravel s'engage à verser à la Compagnie Les Petits Papiers, en contrepartie des séances pédagogiques et des répétitions de la pièce la somme de 1 500 € TTC pour 25 heures d'intervention effective au barème horaire de 60 € TTC, sur présentation d'une facture.

➤ **21 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC UNIS-CITÉ**

Il a été signé une convention de partenariat avec Unis-Cité en vue du ciné-débat sur le harcèlement scolaire qui s'est fait aux élèves de théâtre le 5 juin 2024 au conservatoire. Le Conservatoire Maurice Ravel n'a engagé aucun frais sur ce projet.

➤ **28 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CHŒUR VOCANTI**

Il a été signé une convention de partenariat avec le chœur Vocanti en vue du concert de l'Orchestre du Pays Basque, qui se tiendra le jeudi 13 juin 2024 à 20h00 au Théâtre Quintauou à Anglet, organisé par la Régie autonome. Le Chœur Vocanti s'engage à participer à titre gracieux à ce concert ;

➤ **28 mai 2024 : CONVENTION DE PRET AVEC LAGUNARTE**

Il a été signé une convention de prêt avec l'association Lagunarte pour le prêt d'une contrebasse dans le cadre d'un projet auquel participe l'association. Aucune contrepartie financière n'a été demandée dans le cadre du partenariat qui unit l'association au Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque.

➤ **28 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT MUSIQUES ACTUELLES**

Il a été signé une convention de partenariat avec l'Atabal, la Locomotive et Lanetik Egina en vue du projet sur les musiques actuelles qui rassemble les élèves des 4 structures autour d'échanges pédagogiques sur l'année scolaire 2023/2024.

➤ **28 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LYCEE ARMAND DAVID**

Il a été signé une convention de partenariat avec le lycée Armand David en vue du concert donné par les élèves de musiques traditionnelles du Conservatoire au lycée le jeudi 30 mai 2024 à Hasparren.

➤ **31 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EMMAÜS BAUDONNE**

Il a été signé une convention de partenariat avec Emmaüs Baudonne en vue du concert qui sera donné par les élèves violonistes du Conservatoire à la ferme Emmaüs le 21 juin 2024.

➤ **31 mai 2024 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC HANDI PACTE**

Il a été signé une convention de mise à disposition avec Handi Pacte Nouvelle Aquitaine en vue de la formation régionale proposée aux référents handicaps de la Fonction Publique Territoriale, de l'Etat et Hospitalière prévue le 2 juillet 2024 au conservatoire de Bayonne. Le Conservatoire met une salle à disposition sans contrepartie financière

➤ **31 mai 2024 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BARDOS**

Il a été signé une convention de de partenariat avec la Ville de Bardos en vue du concert de l'Orchestre du Pays Basque, qui s'est tenu le vendredi 7 juin 2024 à 20h00 à l'église Notre Dame du Chemin à Bardos.

DONT ACTE

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le



ID : 064-200087567-20240611-CA20240611_02-DE